

Disons, en passant, que, durant les guerres continuelles de l'Empire, le rôle de la Cour des Comptes fut souvent incertain comme les événements, et que, pour subvenir aux nécessités du moment, elle dut, parfois, céder aux exigences et aux ordres du dictateur : Sic volo, sic jubeo, sic pro ratione voluntas.

Ce fut donc qu'avec la Restauration et la légitimité que ce tribunal suprême put jouir de son indépendance, et imprimer à ses jugements un caractère vraiment magistral.

Ce fut sous les ministères de Corvetto, du comte Roy, du baron Louis, de Villèle et de Chabrol, que le digne et courageux marquis d'Audiffret accompagna ses réformes de comptabilité et servit son pays dans la mesure de ses hautes facultés. En 1829, la Cour des Comptes n'avait pas d'égal en Europe, et l'organisation de nos finances servait de modèle à bien des gouvernements étrangers. Soixante-cinq ans de services publics rendus dans l'ordre financier depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à la quatre-vingt-neuvième année, suffisent pour qu'on s'incline respectueusement devant un maître tel que le marquis d'Audiffret, que des biens de famille attachent particulièrement à notre région du nord, président, en dernier lieu, du Crédit industriel et commercial.

Nous croyons que les sociétés en voie de format on ne peuvent trop s'inspirer de l'esprit d'ordre et de la méthode qui jusqu'à ce jour ont dirigé et maintenu ce grand établissement.

Heureux l'homme d'Etat qui, à travers les péripéties de la vie politique, et au-dessus de l'esprit de parti, peut servir son pays comme l'a servi le vénérable marquis d'Audiffret !...

(Propagateur). A. TERWANGNE.

### Comice agricole de l'arrondissement de Lille.

Séance du 4 juillet 1877.

Après le dépeillement de la correspondance, M. H. Batin présente le rapport de la commission chargée de l'examen des moyens de rendre plus équitables les expropriations agricoles.

La commission a reconnu unanimement que la loi actuelle laissait beaucoup à désirer et qu'il était de toute nécessité d'appeler l'attention de l'autorité compétente sur ses fâcheuses conséquences.

En effet, la liste des jurés telle qu'elle est composée par le conseil général ne contient que rarement les aptitudes nécessaires pour bien fixer les indemnités rurales ; ainsi, par exemple, sur les 72 jurés que comporte la liste de cette année pour l'arrondissement de Lille, on ne compte que 12 cultivateurs, et sur la liste générale du département, qui a 504 noms, on ne voit que 86 cultivateurs. Il arrive donc que la grande majorité des jurés ne peut juger pertinemment les valeurs agricoles, alors que les expropriations portent le plus souvent sur des propriétés rurales. Et quand il se trouve dans un jury quelques personnes notablement compétentes dans ces sortes d'affaires, elles sont généralement refusées par l'expropriant.

Où a objecté, dans le sein de la commission, qu'il y aurait danger de composer un jury de tous membres exerçant la même profession et n'offrant pas par cela même, l'impartialité désirable, mais on objecta qu'une liste de jurés composée d'hommes absolument compétents offrirait plus de garantie d'équité par sa spécialité même qu'un assemblage de jurés choisis sans discernement et dont le plus grand nombre ignore très-souvent le premier mot des choses dans lesquelles il doit se prononcer.

Un autre inconvénient s'est révélé à l'esprit de la Commission, c'est celui du nombre des affaires sur lesquelles le jury est appelé à statuer. Souvent ce nombre est tel qu'une grande précipitation est apportée aux expertises et aux évaluations, et cependant comment juger au pied levé, la nature et l'importance des récoltes, la valeur réelle d'un bail, le trouble de jouissance, la perturbation...

garda les deux visages, et, poussée instinctivement vers les cheveux bruns et les yeux brillants de la princesse, elle vint doucement mettre sa petite main dans celle de Marthe et lui présenta son visage rose.

Marthe, muette de saisissement, l'avait laissée faire ; elle l'embrassa machinalement, comme dans un rêve, et la suivit du regard pendant que, sous la conduite de Paul, elle allait faire ses excuses à madame Avérief.

Cette chevelure bouclée, ces grands yeux profonds, la coupe ovale du visage, c'était bien Michel, — mais les lèvres avaient la courbure particulière, le menton reproduisait la fossette de Paul.

Elle regarda longtemps le père et la fille, puis tomba dans une méditation profonde. Les yeux perdus dans le vague, elle voyait devant elle le sourire méchant et obséquieux de Pauline, dans cette journée mémorable où elle avait eu vingt ans. Enfin elle se tourna délibérément vers Paul, et lui dit sans émotion apparente :

— Cette enfant est votre fille, monsieur !

— Oui, princesse, répondit-il avec orgueil.

— C'est vous qui l'élevez ? Elle est charmante je vous en fait mon compliment : l'aviez-vous avec vous à l'étranger ?

— Oui, sans doute !

— Mais elle est née en Russie, à ce

qu'il me paraît. Elle parle trop bien le russe.

Paul regarda la princesse avec plus d'attention. Le rose délicat des joues de Marthe était marbré de taches rouges, un léger frisson courait de temps en temps le long des doigts de ses mains jointes. Elle attendait sa réponse avec un sourire tendu par une secrète angoisse.

Sans deviner tout à fait, il comprit que cette question n'était ni une formalité de politesse ni une enquête indiscrette. Il mesura la portée de ses réponses, et se résolut à dire la vérité exacte.

— Elle est née en Russie, avant mon départ.

— Vous l'avez emmenée à l'étranger, comme cela, toute petite ? Vous n'avez pas craint la fatigue du voyage ?

— Non, princesse. Mon frère Michel me l'a amenée quand elle a perdu sa mère, il y aura deux ans au mois de mai.

Marthe se laissa doucement retomber sur le dos de son fauteuil, ses mains se détendirent, ses paupières battirent un peu, — puis elle avança une main vers l'enfant, qui vint aussitôt près d'elle.

— Elle est bien jolie, dit-elle au père étonné.

— Sa voix avait une vibration contenue, comme celle d'une coupe de cristal us us des chocs répétés. Soudain, par un mouvement irrésistible, elle saisit l'enfant, l'enleva dans ses bras, la serra contre sa poitrine et baissa la tête sur

le Nord donnait à M. Gambetta le conseil de celui-ci devait suivre à Bordeaux et s'insurgeant contre le décret du gouvernement de Paris qui n'apportait aucune entrave à la libre volonté du peuple souverain...

« TOUT NOTRE PERSONNEL DE CANDIDATS RÉPUBLICAINS EST PRÉFETS OU SOUS PRÉFETS. »

« Voilà un avis qui a son prix. Mais les journaux de gauche ne continuent pas moins de dire que le parti républicain a toujours combattu le principe de la candidature officielle. »

La *Concordia* donnera demain, lundi, 9 juillet, à neuf heures moins le quart du soir, un concert au kiosque de la place Ste-Elisabeth.

Voici le programme :

1. Allegro Militaire. \*\*\*
2. La Renaissance, ouverture, Nihoul.
3. Les Bords de la Meuse, F. Humblot.
4. Pas Redoublé. \*\*\*
5. Be-trix de Tenda, fantaisie pour tuba.
6. La Bohémienne, pot-pourri, Clément.

On a remarqué que la phalange des fraudeurs toujours nombreuse se compose de plus de femmes que d'hommes.

Hier encore, sur trois points de notre canton, les douaniers arrêtaient trois femmes porteuses d'une certaine quantité de tabac. Ces trois fraudeuses se nomment Marie Bogard, peigneuse, âgée de 19 ans, Flore Desrumaux, ratacheuse, âgée de 29 ans, Laure Bonte, âgée de 14 ans.

On a arrêté dernièrement un jeune homme du Blanc-Seau, nommé M..., âgé de 22 ans. Cet individu, pris sous le coup d'une contravention de fraude, s'est rebellé contre les douaniers auxquels il a porté plusieurs coups et fait des blessures.

Conseil municipal de Tournai  
Séance extraordinaire du 6 juillet 1877.

M. Roussel-Defontaine, maire, Président.

M. Taffin-Binauld, secrétaire.

M. M. Le fevre, indisposé; Ch. Pollet et Letuppe, empêchés; J. Desurmont, en voyage; A. Destombes, Varrasse, L. Destombes, Masurel, Tribouillet et Desmaret, absents.

Le Conseil municipal, — Renvoie à l'examen de la Commission de l'instruction publique une demande des Sœurs de l'Enfant Jésus pour l'obtention d'un traitement en faveur des directrices des classes des manufactures.

— Homologue les propositions de la Commission des finances, relatives aux abonnements pour le déchargement des charbons sur la voie publique.

— Sur la proposition de la Commission des grands travaux, établie le tableau des offres à faire aux propriétaires, locataires ou fermiers expropriés pour l'exécution de divers projets d'utilité publique.

— Homologue des rapports de la Commission des logements insalubres.

— Vote les centimes additionnels ordinaires et spéciaux pour l'instruction primaire en 1878.

— Renvoie à la Commission des objets divers le projet de classement des chemins vicinaux de plusieurs chemins et sentiers.

— Adopte, sous la réserve d'accord définitif sur quelques points de détails, les devis du groupe scolaire à ériger rue Notre-Dame-des-Anges.

— Renvoie à l'examen des Commissions réunies des grands travaux et des travaux publics les plans et devis des halles centrales.

— Sur la proposition de la Commission des finances, M. Ledu, rapporteur : Approuve le compte administratif du maire et le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice de 1876.

Et arrête le budget supplémentaire de la ville pour l'année 1877.

— Sur la proposition de la Commission des établissements charitables, M. E.

Flipo, rapporteur, émet un avis favorable à l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 1876 et des budgets supplémentaires de 1877, des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, ainsi que des comptes des receveurs de ces institutions.

— Sur la proposition de la Commission de l'instruction publique, rapporteur M. Jules Desurmont, émet un avis favorable à l'approbation du budget du Collège pour l'année 1878.

Et, après avoir pris en considération la demande d'augmentation de traitement formée par les professeurs laïques du Collège, ajourne les effets de cette décision à l'année scolaire 1879-80.

— L'Official annonce que M. Durand est nommé suppléant du juge de paix à Maubeuge.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES. — 7 juillet. Hortense Debeck, rue des Anges, 10, Oscar Vaillant, rue St-Nicolas. — Marie Schack, rue du Collège. — Félix Paquet, Grande-Rue. — Pauline Vandebussche, rue de la Guinguette. — Julie Chavet, rue du Fort. — Aline Morels, rue de la Chapelle. — Richard Debover, rue Turgot. — Clément Terry, au Cal-de-Pour.

MARIAGE. — 7 juillet. — Marie Vorschare, 21 ans, mé-nicienne, et Mathide Pochet, 25 ans, piquière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 juillet. — Jules Destroy, 28 ans, ménager, rue des Longues, 2, à 9 heures, au matin, 2 mois, rue de Deuain. — Amand Harinkouck, 19 ans, sans profession, rue de Lanouy. — Elise Nys, 6 ans, rue de Naples. — Aline Tiberghien, 3 jours, rue Turgot. — Auguste Donnez, 43 ans, apprêteur, Hôtel-Dieu. — Clément Vanquique, 6 mois, rue St-Elisabeth. — Marie Desnoët, 6 mois, rue de la Massure. — Beauvoit Leconte, 2 mois, place de la Liberté.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HARINKOUCK FRY, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste FRY, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1877, à l'âge de 19 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le dimanche 8 juillet 1877, à 9 heures, aux vigiles le même jour, à 4 heures, et au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lanouy, 2.

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-CONTAMINE, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph LECOMTE, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1877, à l'âge de 2 mois et 10 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et salut d'âme qui auront lieu le dimanche 8 juillet 1877, à 9 heures, en l'église Sainte-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Place de la Liberté, 26.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBRULE, veuf de Dame Aimée-FRÉTEUX, décédé à Ram-guies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Ram-guies-Chin, le lundi 9 juillet 1877, à